

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Band: 17 (1909)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la directrice et des zélées auxiliaires qui, depuis quinze jours, levées dès quatre heures du matin, se sont acharnées à seconder les ouvriers pour que tout ait pu être prêt pour l'inauguration.

L'apprentissage terminé, les adeptes de la Croix-Rouge ont accepté avec cet élan de charité qui caractérise la femme, de faire quatre mois de service effectif par an, auprès des hospitalisés; en outre, pendant deux ans, elles continueront à fournir quatre nuits entières par mois, sans comprendre les autres stages, tels que la préparation des salles, la pharmacie, la lin-

gerie, la stérilisation, les cours pratiques, la cuisine, la désinfection, etc.

Combien belle est la vocation de toutes ces Françaises, mères, sœurs, filles, femmes de soldats, qui viennent se serrer autour de la Croix-Rouge sans distinction d'opinions en face du devoir patriotique, avec l'intention de faire du bien, de recueillir une bénédiction, de mériter, comme le leur a dit le marquis de Vogüé, ce beau nom de Sœur de charité par lequel la reconnaissance populaire associe dans un douce image la pureté de l'affection paternelle et l'infinie tendresse de la compassion chrétienne.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Ste-Croix. — Société des samaritains. Société de la Croix-Rouge. — Le lundi, 28 décembre 1908, à 2 h. 30 de l'après-midi, en présence des autorités municipales, et de nombreux invités M. le major C. de Marval, délégué de la Croix-Rouge, commandant du lazaret de la 2^e division, faisait subir l'examen à 21 dames qui avaient suivi le cours répétitoire pour soins à donner aux malades à domicile. Après 2 h. d'examen, M. de Marval a exprimé sa reconnaissance et sa satisfaction sur les résultats obtenus, malgré le manque de matériel. Il a remercié de leur présence les autorités ainsi que les personnes qui se sont dévouées à l'œuvre si utile et si pleine d'activité de la Croix-Rouge.

Pendant M. de Marval s'était imposé une autre tâche: celle de recruter au moyen d'une conférence sur l'œuvre de la Croix-Rouge en Suisse, des membres pour former à Ste-Croix une section de la Croix-Rouge.

Disons tout de suite que grâce au talent oratoire de notre aimable conférencier, grâce à sa façon patriotique de présenter les choses, le succès couronna ses efforts.

A 8 h. du soir devant une salle des mieux composée, M. G. Jeanrichard, imprimeur, vice-président de la section des samaritains de Ste-Croix, présentait M. de Marval, donnait un aperçu complet de l'activité de la Société des samaritains à Ste-Croix, et remettait la parole au sous-secrétaire romand de la Croix-Rouge.

En termes chaleureux et vibrants M. de Marval applaudit à la fondation de la nouvelle société à Ste-Croix, car Ste-Croix a l'honneur d'avoir vu se fonder la première section de samaritains vaudois, sauf erreur.

Après une démonstration de pansements et après avoir fait sentir l'utilité pour un endroit

aussi isolé que Ste-Croix de posséder des secours rapides et entendus, le conférencier encourage chacun à souscrire une somme quelconque, mais pas inférieure à 1 fr., afin de fonder une section de la Croix-Rouge qui puisse venir financièrement en aide à la société des samaritains de Ste-Croix.

Un grand nombre de souscriptions annuelles furent recueillies à l'issue de la conférence; un comité provisoire fut désigné pour constituer la nouvelle section de la Croix-Rouge, établir les statuts et réunir encore d'autres souscripteurs.

M^{me} V. NICOLET,

Secrétaire de la société des samaritains de Ste-Croix.

St-Imier. — Pour répondre au vœu exprimé par diverses personnes, la section des samaritains de St-Imier a décidé d'ouvrir, cet hiver, un nouveau cours sur les premiers soins à donner en cas d'accident, avant l'arrivée du médecin. Ce cours comprend l'enseignement théorique dont veulent bien se charger nos dévoués médecins, et l'instruction pratique qui sera donnée par un chef de cours expérimenté. Est admise à le suivre toute personne âgée de 18 ans; la finance d'entrée est de 5 francs.

Nous attirons sur ce cours (le quatrième qui sera donné dans la localité), l'attention de MM. les chefs d'établissements industriels qui ont tout intérêt à avoir des samaritains dans leur personnel, ainsi que celle des amateurs de sport, etc.

Pour les inscriptions, prière de s'adresser aux membres du comité des samaritains: MM. Ernest Pellaton, Paul Baillod, Jacob Eberhardt, William Montandon, M^{me} Matthey-Müller et M^{lle} L. Charmillot.

Le cours s'ouvrira vers la mi-janvier.